GAPHRSM

Rapport annuel

2024-2025

Table des matières

[MOT DE VOTRE PRÉSIDENTE 4](#_Toc197959967)

[TERRITOIRE — MISSION — OBJECTIF — VALEUR 5](#_Toc197959968)

[MEMBRES ACTIFS ET MEMBRES SOUTIEN 6](#_Toc197959969)

[CONSEIL D’ADMINISTRATION 7](#_Toc197959970)

[VIE ASSOCIATIVE ET DÉMOCRATIQUE 7](#_Toc197959971)

[Objectifs poursuivis 7](#_Toc197959972)

[Assemblée générale annuelle des membres 7](#_Toc197959973)

[Vision commune 7](#_Toc197959974)

[Formation — réseautage 7](#_Toc197959975)

[Communication aux membres 8](#_Toc197959976)

[Éducation populaire 8](#_Toc197959977)

[Consultation et analyse politique non partisane 8](#_Toc197959978)

[Appui et mobilisation 9](#_Toc197959979)

[Soutien aux membres 9](#_Toc197959980)

[ÉDUCATION POPULAIRE 10](#_Toc197959981)

[ACTIONS POLITIQUES NON PARTISANES 10](#_Toc197959982)

[COMITÉS INTERNES DU GAPHRSM 11](#_Toc197959983)

[Comité des enjeux municipaux 11](#_Toc197959984)

[Sous-comité crise du logement 11](#_Toc197959985)

[Outils pour les municipalités 12](#_Toc197959986)

[Comité soutien à la famille et à la personne (SAFP) 12](#_Toc197959987)

[CONCERTATION — MOBILISATION — REPRÉSENTATION 13](#_Toc197959988)

[LOCAL 13](#_Toc197959989)

[Plan d’action des villes à l’égard des personnes handicapées (PAPH) 13](#_Toc197959990)

[SOUS RÉGIONAL 14](#_Toc197959991)

[CONCERTATION PERSONNES HANDICAPÉES 14](#_Toc197959992)

[TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ 14](#_Toc197959993)

[CAMP DE JOUR 16](#_Toc197959994)

[AUTRES REPRÉSENTATIONS 16](#_Toc197959995)

[RÉGIONAL 17](#_Toc197959996)

[LES PARTENAIRES DES SERVICES PUBLICS 17](#_Toc197959997)

[LES PARTENAIRES DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX 17](#_Toc197959998)

[LES PARTENAIRES DU MILIEU COMMUNAUTAIRE 18](#_Toc197959999)

[PROVINCIAL 20](#_Toc197960000)

[Alliance nationale des regroupements régionaux pour l’intégration des personnes handicapées (AQRIPH) 20](#_Toc197960001)

[GESTION INTERNE DU GAPHRSM 21](#_Toc197960002)

# MOT DE VOTRE PRÉSIDENTE

Chers membres,

C’est avec la satisfaction du devoir accompli que le GAPHRSM vous présente son rapport annuel pour 2024-2025. Nous espérons qu’à la consultation de son contenu, vous soyez à même de constater l’ampleur du travail réalisé au cours de la dernière année.

Nous souhaitons également que vous soyez en mesure d’évaluer l’impact et l’importance de la présence et de l’implication de votre regroupement sur le déroulement des divers travaux qui se réalisent, tant sur le plan régional que national.

Sachant que notre regroupement n’a qu’une seule employée, il faut reconnaitre d’entrée de jeu que, sans les compétences et le dévouement de cette dernière, le GAPHRSM ne pourrait assurément pas jouer un rôle aussi actif et mobilisateur. Un merci des plus sincères à Carole pour son grand professionnalisme et son engagement constant à promouvoir les intérêts et défendre les droits des personnes handicapées.

Merci également à nos organismes membres qui s’impliquent tant au conseil d’administration que dans les comités et sous-comités internes. Votre rôle est primordial tant pour assurer une saine gestion de notre regroupement que pour contribuer à alimenter, par vos expertises respectives, les différents dossiers sur lesquels nous travaillons.

Le contenu du présent rapport se veut donc le fruit d’un travail collectif important que nous vous invitons, chers membres, à vous approprier avec fierté.

Bonne lecture !

Nancy Côté

Présidente

# TERRITOIRE — MISSION — OBJECTIF — VALEUR

TERRITOIRE : Le territoire de la corporation couvre les municipalités régionales de comté (MRC) du Haut-Richelieu, de Marguerite-D’Youville, de la Vallée-du-Richelieu, de Rouville, du Roussillon, des Jardins-de-Napierville et de l’agglomération de Longueuil.

MISSION : Le Groupement des associations de personnes handicapées de la Rive-Sud de Montréal inc. est un organisme à but non lucratif voué à la défense collective des droits et à la promotion des intérêts des personnes handicapées.

OBJECTIFS :

* Regrouper les associations de personnes handicapées et de parents de personnes handicapées qui visent l’intégration globale de la personne handicapée.
* Défendre auprès des organismes publics et parapublics les droits et intérêts des personnes handicapées et promouvoir l’accessibilité universelle.
* Revendiquer auprès des organismes publics et parapublics des services répondant adéquatement aux besoins des personnes handicapées.
* Exercer une vigie à l’égard de toutes actions et interventions susceptibles de perpétuer des préjugés défavorables à l’égard de la personne handicapée.
* Fournir aux associations membres de l’information pertinente sur la situation des personnes handicapées et sur les ressources existantes.
* Favoriser la communication entre les associations membres.
* Apporter un \*soutien technique et professionnel aux associations membres en relation avec les buts de la corporation.
* Les objectifs de la corporation ne lui permettent pas de se livrer, sur le territoire du Québec, à des activités qui tombent dans le champ d’exercices exclusif d’une profession en vertu d’une loi.

\*En vue d’apporter un soutien aux organismes dans la réalisation de leur mission respective, le GAPHRSM déploie une offre de service exclusive à ses membres à partir des besoins identifiés, en complémentarité des services offerts par des partenaires et en fonction des ressources disponibles. Le soutien peut être offert tant pour soutenir l’administration, la gestion, le développement ou la mise en place de stratégies d’intervention, que pour soutenir le développement de connaissances et d’expertise en lien avec la défense collective des droits des personnes handicapées.

VALEURS DU GAPHRSM

* Respect de la dignité humaine et de l’autonomie de chaque organisme ;
* Équité entre les membres et envers les personnes handicapées ;
* Solidarité ;
* Démocratie par l’autodétermination et l’égalité des chances au processus de décision.

# MEMBRES ACTIFS ET MEMBRES SOUTIEN

MEMBRES ACTIFS

Tout organisme communautaire autonome à but non lucratif ayant ses activités sur le territoire de la corporation qui s’implique directement ou indirectement (accompagne et réfère les membres) à promouvoir et défendre les droits et intérêts des personnes handicapées, de leur famille et de leurs proches et à favoriser l’accessibilité universelle.

1. AIDI (Action intégration en déficience intellectuelle)
2. AILIA (Association d’informations en logements et immeubles adaptés)
3. ALPHA (Association locale des personnes handicapées de Chambly et de la région — ALPHA)
4. APCQ (Association de la paralysie cérébrale du Québec, section Montérégie)
5. APAUSE (Association pour l’accessibilité universelle, le soutien et l’engagement)
6. APED (Association de parents de l’enfance en difficulté)
7. APHRSM (Association des parents et handicapés de la Rive-Sud Métropolitaine)
8. APHRSO (Association des personnes handicapées de la Rive-Sud-Ouest)
9. APHVR (Association des personnes handicapées de la Vallée-du-Richelieu)
10. AQEPA (Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs)
11. ARS (Aphasie Rive-Sud)
12. ASPRS (Association sclérose en plaques Rive-Sud)
13. ATCCM (Association des traumatisés craniocérébraux Montérégie)
14. AUTISME Montérégie
15. AUTAL (Association des usagers du transport adapté de Longueuil)
16. Centre pour femmes IMPACT (Comité des femmes handicapées)
17. ISEMG (Intégration sociale des enfants en milieu de garde)
18. LA LANTERNE BLEUE (anciennement RÉPIT-TED-Autisme Montérégie)
19. Les Lucioles de Saint-Hubert
20. MA DEUXIÈME MAISON À MOI
21. MAD (Mouvement action découverte)
22. MAISON DE RÉPIT L’INTERMÈDE
23. MÉMO (Moelle épinière et motricité Québec)
24. PCC (Parrainage civique Champlain)
25. PCHR (Parrainage civique du Haut-Richelieu)
26. PIA (Projet intégration Autismopolis)
27. RAAMM (Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal Métropolitain)
28. R|S|M (Le Réseau Surdité Montérégie)
29. SCSP (Société canadienne de la sclérose en plaques, section Montérégie)
30. SLPHA (Société luçoise des personnes handicapées actives)
31. TDL Montérégie (Trouble développemental du langage Montérégie)

MEMBRES SOUTIEN

Un comité d’usager d’établissement public ou parapublic offrant des services aux personnes handicapées sur le territoire ou tout autre organisme communautaire ayant une préoccupation pour les droits et les intérêts des personnes handicapées.

1. CUCRDP (Comité des usagers du centre de réadaptation en DP du CISSSMO)
2. CUDITSA (Comité des usagers du centre de réadaptation en DI-TSA du CISSSMO)

# CONSEIL D’ADMINISTRATION

Le conseil d’administration est composé de sept administrateurs élus parmi les membres actifs. Au cours de l’année 2024-2025, les membres du conseil d’administration se sont réunis à six (6) reprises. Le conseil d’administration est formé de :

* Madame Nancy Côté, APHRSO Présidente
* Madame Sylvie Jeannotte, ALPHA Vice-présidente
* Monsieur Martin Morin, AUTAL Trésorier
* Madame Maryse Boudreau, TDLM Secrétaire
* Madame Sylvie Boucher, APause Administratrice
* Monsieur Serge Gélinas, RSM Administrateur
* Madame Ginette Pariseault, ISEMG Administratrice

# VIE ASSOCIATIVE ET DÉMOCRATIQUE

## Objectifs poursuivis

* Maintenir le lien et le sentiment d’appartenance ;
* Favoriser les échanges entre les membres ;
* Soutenir et outiller les membres dans leur fonction ;
* Apporter un support aux membres ;
* Diffuser et échanger de l’information ;
* Mobiliser les membres autour des dossiers.

## Assemblée générale annuelle des membres

L’assemblée générale annuelle s’est tenue le 4 juin 2024. Trente (30) personnes étaient présentes dont vingt-sept (27) membres de vingt (20) organismes et deux (2) partenaires invités.

## Vision commune

Le GAPHRSM a entamé une démarche avec ses membres pour se doter d’une vision commune sur quatre (4) dossiers : les milieux de vie, les camps de jour, l’éducation et le développement de l’employabilité (plateaux de travail).

Cette vision commune aidera l’organisme quant à sa prise de position publique au nom de ses membres pour bien les représenter en plus de l’aider lors de décisions et de revendications au niveau régionales et nationales. Elle permettra également de dynamiser la vie associative de par les échanges, la mobilisation et la formation par les pairs sur les dossiers.

## Formation — réseautage

La formation par les pairs et le réseautage visent le renforcement des capacités des membres et sont offerts tant pour soutenir l’administration, la gestion, le développement ou la mise en place de stratégies d’intervention, que pour soutenir le développement de connaissances et d’expertise en lien avec la défense collective des droits des personnes handicapées.

## Communication aux membres

Courriel : les membres reçoivent toute l’information pertinente par courriel. Le message électronique est le canal de communication privilégié pour assurer les suivis des dossiers et transmettre des informations sur les politiques, les orientations gouvernementales, les lois, les règlements, etc.

C’est aussi par courriel que nous faisons un premier appel aux membres pour participer soit à une consultation, à une mobilisation, à soutenir ou à appuyer un groupe, un évènement, une pétition, ou encore, participer à un projet de recherche ou tout autres sujets et informations jugés pertinents à notre secteur.

Site Web : des mises à jour sont faites régulièrement par l’ajout de documents d’intérêt public. Il est un outil de sensibilisation.

Il est également un outil d’éducation populaire pour nos membres, une section leur est réservée où tous les comptes rendus (CR) des comités internes sont déposés. Chaque organisme a l’opportunité d’être à jour sur les différents enjeux d’actualité.

## Éducation populaire

* Publications sur les programmes, les rapports et les mesures destinées aux personnes handicapées ; fiches d’information visant à clarifier les obligations et responsabilités.
* Informations, bulletins et rapports de l’AQRIPH incluant le comité national MSSS.
* Informations pertinentes en provenance des différents organismes publics et ministères tels le MSSS, le MTESS, le MF, le MEQ, le MAMH, le MTQ en lien avec notre secteur et les différentes annonces et investissements financiers.
* Veille sur les projets de loi et l’actualité gouvernementale.
* Annonces de l’Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), du Curateur public, du Vérificateur général du Québec, de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse (CDPDJ).
* Informations en provenance des municipalités du territoire, de l’Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), d’exo et du RTL.

## Consultation et analyse politique non partisane

* OPHQ : Loi assurant l’exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale ;
* OPHQ : 28e édition de la Semaine québécoise des personnes handicapées ;
* RAMQ : programme d’appareils suppléant à une déficience physique ;
* MTESS : Stratégie nationale pour l’intégration et le maintien en emploi des PH ;
* Protecteur du citoyen : inégalités numériques ;
* MSSS : différents enjeux que l’AQRIPH peut adresser au comité national MSSS ;
* MTESS : Plan d’action gouvernemental de lutte contre la pauvreté et l’exclusion sociale 2024-2029 ;
* AQRIPH : dossiers à prioriser au national ;
* CISSS : enjeux relatifs à la Gamme de services :
* MTMD : enjeux et état du transport adapté ;
* CDPDJ : état des camps de jour municipaux ;
* GAPHRSM et AQRIPH : sur les enjeux des membres pour alimenter les différents comités.

## Appui et mobilisation

* MEPACQ : projet de loi 57 ;
* Table de concertation sur l’accessibilité universelle des transports collectifs de l’île de Montréal ;
* SCFP : Prestation canadienne pour les personnes handicapées (PCPH), lettre envoyée aux députés pour réclamer la fin de la pauvreté pour les personnes en situation de handicap ;
* Assemblée nationale du Québec : signature de la pétition « Reconnaissance officielle des langues des signes au Québec et amélioration de l’accessibilité pour les personnes sourdes et malentendantes » ;
* Assemblée nationale du Québec : signature de la pétition « Renforcement de la présence des services sociaux au Conseil d’administration de Santé Québec » ;
* ARS : appui à la demande de financement au Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés ;
* APHRSO : présence au Salon des partenaires ;
* MÉMO : appui à leur campagne « Les plaies de pression, ça fesse à l’os ! » ;
* FRAPRU : appui à la campagne « **La clé, c’est le logement social : interpelons la ministre de l’Habitation » ;**
* AILIA : appui au projet « En mouvement : Plus de logements accessibles pour les jeunes personnes handicapées » ;
* AILIA : appui pour répondre à la demande du ministre Carmant afin d’augmenter le nombre de logements accessibles, adaptés et adaptables et instaurer une Loi sur l’accessibilité universelle.

## Soutien aux membres

Le GAPHRSM offre un soutien-conseil à ses membres. À noter que tous les appels et interventions ne sont pas notés ni comptabilisés ici. Pour mieux répondre aux besoins des membres, l’offre de service a été revue et clarifiée.

Plusieurs organismes membres ont bénéficié de soutien-conseil pour différentes situations, en voici quelques-unes :

* Aide, conseils et échanges d’expertises ;
* Demandes de participation et lettre d’appui pour des projets et des enjeux ;
* Clarifications d’informations transmises ;
* Conseils sur les ententes de service (en activités de jour, répit et autres) ;
* Avis sur des projets en cours ou en chantier ;
* Soutien et conseils quant aux relations internes (CA ou RH) ;
* Échange sur le fonctionnement, les orientations et la planification stratégique ;
* Visites des organismes et rencontres avec les directions et les employés pour échanges sur des dossiers, projets et besoins ainsi que sur nos rôles et responsabilités, missions, actions à court et moyen terme, etc. : SP Canada, APED, AILIA, RSM, ASPRS, ARS, RAAMM, AQEPA, AUTAL, PIA ;
* Participation aux évènements et aux assemblées générales annuelles des membres en alternance (AGA : AILIA, APHRSM / Conférence de presse Centre multifonctionnel AIDI / Salon des partenaires de l’APHRSO) ;
* Prêt de local pour des activités de groupe et partage du local avec l’ATCCM ;
* Informations sur les assurances collectives et les fonds de pension.

# ÉDUCATION POPULAIRE

Formation ACCES+ Pour une municipalité plus accessible

Formation virtuelle visant à sensibiliser et à améliorer les pratiques des élus et des fonctionnaires municipaux en matière d’accessibilité.

Brigade AXECIBLE

Application permettant aux personnes handicapées, communément appelées « brigadiers », d’évaluer l’accessibilité des lieux et des documents des partenaires publics et parapublics.

CHAI 101,9 FM

Entrevue avec le journaliste Hugo Montreuil du CHAI 101,9 FM à Châteauguay concernant l’accessibilité des transports, des logements et des lieux publics.

Journée internationale des personnes handicapées (JIPH)

Sensibilisation relative aux droits des personnes handicapées dans tous les aspects de leur vie, pour leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.

LinkedIn

Le GAPHRSM est très actif sur ce média ; publication de ses actions politiques, sensibilisation et éducation populaire, partage de vidéos, de textes, d’annonces pertinentes et réaction à l’actualité.

Site Web

Des mises à jour sont faites régulièrement par l’ajout de documents d’intérêt public.

# ACTIONS POLITIQUES NON PARTISANES

Toutes nos actions auprès des instances politiques et gouvernementales sont en lien avec l’actualité et les dossiers que nous traitons dans nos différents comités internes, locaux, régionaux et nationaux avec l’AQRIPH avec qui nous participons activement.

Austérité et compensation des limitations fonctionnelles

Communiqué de presse de l’AQRIPH envoyé aux députés provinciaux pour dénoncer haut et fort l’approche d’austérité du gouvernement qui augmente la vulnérabilité des personnes handicapées et dénoncer la remise en cause du principe d’équité visant « la compensation des limitations fonctionnelles des personnes handicapées sans égard à leur revenu et celui de leur famille ».

Prestation canadienne pour les personnes handicapées

Lettre envoyée aux députés fédéraux pour faire pression sur le gouvernement fédéral afin qu’il augmente le plafond de la prestation et élargisse considérablement les critères d’admissibilité.

Crise du logement

Lettre envoyée aux maires, aux directions de l’urbanisme, aux directions générales et aux responsables des PAPH des municipalités dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées (SQPH). Le GAPHRSM a transmis les lettres à ses membres pour transmission à leur contact des PAPH et des villes et l’a diffusé largement dans son réseau.

Loi sur l’accessibilité universelle

(AILIA / SOCIÉTÉ LOGIQUE / AQRIPH / GAPHRSM / GAPHRY)

Préparation d’un appui technique demandé par le cabinet du ministre Carmant pour présenter au conseil des ministres afin d’augmenter le nombre de logements accessibles, adaptés et adaptables, modifier le code du bâtiment et instaurer une Loi sur l’accessibilité universelle au Québec.

# COMITÉS INTERNES DU GAPHRSM

Les comités relèvent du CA du GAPHRSM.

La permanence du GAPHRSM assure la coordination, la préparation et l’animation des rencontres et rend compte au CA.

Chacun des comités a pour mandat :

* De connaitre les enjeux dans leur ensemble, la situation sur le terrain, les demandes des personnes et des familles en cohérence avec les lois, les règles et le sens commun en vue d’établir un meilleur rapport de force dans nos représentations.
* De faire des constats et analyser les enjeux, d’établir des consensus, de connaitre l’encadrement juridique, de partager une vision commune, d’avoir un langage commun afin de porter des actions communes.
* De définir les priorités et les plans d’action par secteurs, en fonction de la réalité, de l’actualité et de l’importance de l’enjeu sur l’accessibilité, la continuité, la qualité des services publics et parapublics aux personnes handicapées et à leur famille.
* Les orientations et les positions prises aux comités internes et aux sous-comités sont transportées sur les Tables de concertation, les différents comités de partenaires sur tout le territoire et où interviennent les représentants des associations et la permanence du GAPHRSM (au local, régional et national).

## Comité des enjeux municipaux

Le comité s’est rencontré quatre (4) fois au cours de l’année. Participation et représentation : onze (11) organismes, représentant toutes les déficiences, répartis sur tout le territoire du GAPHRSM.

* Les membres partagent les revendications de notre plateforme « Un besoin non comblé est un droit bafoué » et documentent les enjeux reliés à la participation sociale ;
* Consultation et mise en œuvre du plan d’action du comité ;
* Échanges sur l’état de situation et analyse des enjeux locaux, régionaux et nationaux : logements sociaux, camps de jour et transport collectif et adapté (ARTM, RTL, EXO, Saint-Jean-sur-Richelieu) ;
* Révision et avancées des travaux des plans d’action des villes (PAPH) ;
* Création d’un (1) sous-comité : crise du logement.

### Sous-comité crise du logement

Le comité est composé des organismes suivants : AILIA, APHRSO et le GAPHRSM.

Le comité a déterminé une stratégie et fait ces actions pour sensibiliser les élus et la population à l’importance d’un logement adapté, accessible et abordable :

* + Lettre envoyée aux élus durant la SQPH ;
  + Promotion des actions portées par Ex aequo et sa campagne « Mon logement AU » ;
  + Promotion des initiatives des organismes pour l’accessibilité des logements.

### Outils pour les municipalités

Dans le but de susciter un impact significatif sur l’accessibilité et l’inclusion des personnes handicapées, le GAPHRSM et ses membres ont développé et déployé deux (2) outils complémentaires pour les municipalités.

#### Brigade AXECIBLE

Application permettant aux personnes handicapées (PH), communément appelées « brigadiers », d’évaluer l’accessibilité des lieux et des documents des partenaires publics et parapublics. L’application permet de compiler des données pour aider les municipalités à améliorer l’accessibilité de leur ville et ainsi augmenter la participation sociale des citoyens handicapés.

#### Formation ACCES+ Pour une municipalité plus accessible

Formation virtuelle visant à sensibiliser et à améliorer les pratiques des élus et des fonctionnaires municipaux en matière d’accessibilité. La Formation ACCES+ aide également les municipalités dans l’élaboration de leur PAPH en leur offrant des exemples concrets pour améliorer l’accessibilité des lieux et des documents aux citoyens handicapés.

## Comité soutien à la famille et à la personne (SAFP)

Le comité s’est réuni quatre (4) fois en cours d’année. Participation et représentation : dix-huit (18) organismes, représentant toutes les déficiences, réparties sur tout le territoire du GAPHRSM.

* Consultation et mise en œuvre du plan d’action du comité ;
* Consultations, échanges sur l’état de situation et analyse des enjeux locaux, régionaux et nationaux : ce qui se passe sur le terrain, dans les milieux de vie, le soutien reçu, les services du réseau de la santé et des services sociaux, de l’éducation, de l’emploi, des services de garde ;
* Mises à jour sur les situations terrain, les services offerts à leurs membres, les préoccupations et le niveau d’anxiété des familles, etc. ;
* Échanges sur les avancées des travaux des comités : maisons alternatives, profils socioprofessionnels (activités de jour et contributives), proche aidance, service de garde, etc. ;
* Tout au cours de l’année, suivis des dossiers : TÉVA, répit, soutien aux familles (SAF), Régime des rentes du Québec, programme de revenu de base, programme Agir tôt, gammes de services, service de garde, proche aidance, ressources d’hébergements, soutien à domicile (SAD), maisons alternatives, dossier socioprofessionnel.

# CONCERTATION — MOBILISATION — REPRÉSENTATION

## LOCAL

### Plan d’action des villes à l’égard des personnes handicapées (PAPH)

Le GAPHRSM et ses membres participent et collaborent activement aux comités consultatifs des municipalités en analysant les plans et suggérant des pistes d’amélioration.

Avec le nouveau seuil qui passe de 15 000 à 10 000 habitants, le GAPHRSM compte maintenant sur son territoire 22 municipalités qui ont l’obligation de déposer et de réviser annuellement un PAPH.

Les cinq (5) nouvelles municipalités à s’ajouter sont : \*Carignan, \*Contrecœur, \*Marieville, \*Mercier et \*Saint-Amable (les municipalités avec un astérisque n’ont pas de comité consultatif actuellement).

LA MRC VALLÉE DU RICHELIEU compte cinq (5) municipalités assujetties : Belœil, \*Carignan, Chambly, Saint-Basile-Le-Grand, Mont-Saint-Hilaire.

LA MRC ROUSSILLON compte six (6) municipalités assujetties : Candiac, \*Châteauguay, La Prairie, \*Mercier, Saint-Constant, Sainte-Catherine.

L’AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL compte cinq (5) municipalités assujetties :

* Longueuil ;
* Saint-Lambert ;
* Boucherville ;
* Brossard ;
* Saint-Bruno de Montarville.

LA MRC HAUT-RICHELIEU compte une (1) municipalité assujettie : Saint-Jean-sur-Richelieu.

LA MRC ROUVILLE compte une (1) municipalité assujettie : \*Marieville.

LA MRC MARGUERITE D’YOUVILLE compte quatre (4) municipalités assujetties : \*Contrecœur, \*Saint-Amable, Sainte-Julie et Varennes.

LA MRC JARDINS-DE-NAPIERVILLE ne compte aucune municipalité assujettie.

## SOUS RÉGIONAL

### CONCERTATION PERSONNES HANDICAPÉES

La concertation avec les partenaires est un moyen privilégié pour faire avancer les dossiers de défense collective des droits et de promotion des intérêts des personnes handicapées (PH).

Le GAPHRSM contribue à l’analyse des dossiers, assure les liens régionaux et nationaux et mobilise les membres sur les enjeux liés aux décisions gouvernementales, lois, projets de loi et règlements.

Le GAPHRSM est membre actif des trois (3) tables de concertation PH sur son territoire :

#### Table de concertation des organismes de personnes handicapées Richelieu-Yamaska, territoire des patriotes

#### Table de concertation des associations des personnes handicapées du Haut-Richelieu

#### Table de concertation des personnes handicapées de la Rive-Sud

* Le GAPHRSM est membre du comité de coordination de la TPHRS.
* Rencontre spéciale pour déterminer une stratégie sur l’hébergement et les logements avec le CISSSMO.

Les principaux dossiers et enjeux discutés :

* Les milieux de vie et les logements adaptés, accessibles et abordables ;
* Le transport collectif et adapté ;
* Les PAPH des municipalités ;
* Les camps de jour municipaux et adaptés ;
* Les dossiers, programmes et enjeux relatifs au RSSS ;
* Le développement de l’employabilité et l’accès à l’emploi ;
* La proche aidance ;
* L’éducation, le parcours scolaire et la TÉVA pour les EHDAA ;
* La Gouvernance partagée en développement social.

### TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ

La région de la Montérégie est un vaste territoire à caractère urbain dense et rural regroupant 177 municipalités locales.

Les membres du comité des enjeux municipaux exercent une veille sur les situations et les enjeux du terrain et le GAPHRSM désigne chaque année les représentants aux comités d’admission du transport adapté (TA) des organismes publics de transport en commun (OPTC) de son territoire : exo, RTL et la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Le GAPHRSM participe aux consultations et aux tables des OPTC sur le transport collectif et adapté nommées ci-après et y représente ses membres et les personnes handicapées pour l’amélioration du service.

#### ARTM — Table métropolitaine de l’autorité régionale du transport métropolitain

L’ARTM est une l’agence régionale qui est responsable de la planification stratégique, du plan d’action, de l’aménagement et de l’accessibilité, de la coordination, du financement et de la tarification du transport collectif, incluant le transport adapté. L’ARTM établit les tarifs des différents services offerts par les deux (2) organismes publics de transport en commun (OPTC) sur le territoire du GAPHRSM, donc ceux de bus, métro et transport adapté du RTL et d’exo.

* Atelier de discussion pour la rédaction de la politique de qualité de services ;
* Présentation des faits saillants du sondage envoyé aux usagers pour améliorer la politique ;
* Consultation sur la possible mutualisation des services des quatre (4) OPTC du grand Montréal.

#### EXO - Comité de concertation de l’accessibilité au réseau de transport

* Plan de développement de l’accessibilité universelle (PDAU) 2023-2027 et bilan 2024 ;
* Présentation des actions par axe : avant le déplacement, pendant le déplacement, après le déplacement, formation et sensibilisation et organisation interne du travail ;
* Consultations des organismes : sensibilisation et formation des employés et chauffeurs, accessibilité des outils numériques, mesures d’urgence, arrêts et autobus accessibles, accessibilité universelle, liens quais-train, plateformes et ascenseurs, places réservées, bancs et abris aux arrêts et aux gares et annonces sonores des arrêts.

#### EXO - Comité opérationnel et consultatif transport adapté

* Indicateurs de performance ;
* Suivis des plaintes ;
* Formation des chauffeurs ;
* Statut des projets : réservation 7 jours sur 7, réservation en ligne et ligne prioritaire TA ;
* Retour sur la grève.
* Nouvelle formule d’échange sur les enjeux et les situations problématiques.

#### Réseau de transport Longueuil (RTL)

* Présentation : bilan 2023, plan d’action 2024 du PDAU 2021-2026 (présentation des axes, objectifs, cibles et actions) ;
* REM : responsable du service de l’antenne Rive-Sud (réseau, flexibilité, desserte).

#### Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

Le comité transport de la Table de concertation des associations de personnes handicapées du Haut-Richelieu-Rouville [TCAPHHR] a pour mandat et objectif d’identifier des pistes d’amélioration et de travailler avec l’ensemble des partenaires pour mettre en place des mesures visant à mieux répondre aux besoins de la clientèle. Le comité a quatre [4] rencontres par année.

* Rencontre d’échange sur les enjeux et les pistes de solutions pour le TA dans la région.

### CAMP DE JOUR

#### Protocole d’entente de collaboration — territoire des Seigneuries

Le GAPHRSM accompagne les municipalités et les partenaires du territoire des Seigneuries dans leurs échanges sur leurs rôles et responsabilités pour favoriser l’intégration des enfants à besoin particulier dans les camps de jour municipaux. Le but est la signature d’un protocole d’entente de collaboration entre les partenaires de ce territoire.

#### Protocole d’entente de collaboration — territoire des patriotes

Le GAPHRSM a contribué à la mise à jour du protocole d’entente de collaboration du territoire des patriotes qui servira de modèle pour l’harmonisation des multiples territoires en Montérégie.

Présence au lancement du protocole d’entente de collaboration des patriotes.

### AUTRES REPRÉSENTATIONS

#### Colloque crise du logement

Présence à l’évènement organisé par la Table de concertation logement du Haut-Richelieu sur « l’importance de bien loger tout le monde ».

#### CDC Longueuil — Université de Sherbrooke

Journée d’échange entre les médecins et les organismes communautaires (OC) sur l’importance, la place et la reconnaissance des OC pour favoriser un accès équitable aux soins de santé en Montérégie.

## RÉGIONAL

### LES PARTENAIRES DES SERVICES PUBLICS

#### Table pour l’intégration des enfants handicapés en service de garde de la Montérégie

* Présentation du MFA des nouvelles orientations du protocole d’entente ;
* Travaille sur l’inclusion des enfants à besoins spécifiques pour soutenir leur développement, le continuum, la création d’un poste en soutien d’intégration dans les CPE et les garderies, l’influence des pratiques et des équipes et le suivi de « Mon portrait Montérégie » de l’IRCM dont le but est l’harmonisation des pratiques dans la transition du CPE vers la maternelle dont l’utilisation est à géométrie variable en Montérégie ;
* Enjeux identifiés : étendre le protocole aux garderies subventionnées, urgence du besoin d’augmenter le nombre de places sous protocole et absence de continuum.

#### Table régionale pour l’intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées de la Montérégie [TRIMEPH]

Les échanges portent sur les défis, les enjeux et les problématiques liés à l’intégration en emploi des personnes handicapées.

* Le portrait socioprofessionnel en Montérégie ;
* L’état de situation ;
* Les enjeux vers la préemployabilité et l’employabilité ;
* Les freins d’accès au service ou à l’intégration en emploi ;
* Les enjeux actuels pour Services Québec ;
* Le milieu de l’éducation et du communautaire et les pistes de solutions ;
* Les coupures de 5 % de l’aide financière au renouvellement des CIT ;
* L’harmonisation de la TEVA du territoire du Centre avec l’Ouest ;
* Le sondage pour la stratégie nationale ;
* La fusion avec l’Estrie et les incitatifs auprès des prestataires à participer aux services publics d’emplois qui augmenteront l’affluence dans les bureaux de Services QC ;
* Ébauche d’un plan d’action à court et moyen terme ;
* Création d’un napperon sur les services et les activités socioprofessionnelles offerts par les différents organismes.
* Services Québec a fait une présentation aux membres sur les mesures, services et aide financière de dernier recours de Services QC.

### LES PARTENAIRES DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

#### Centres intégrés de santé et de services sociaux de la Montérégie

Des rencontres d’arrimage statutaires ont lieu tous les deux (2) mois avec le GAPHRY et les trois (3) directions adjointes DP-DI-TSA des CISSS pour échanger sur les dossiers, les enjeux, les stratégies et les politiques. Les positions et les revendications du milieu associatif sont présentées et les informations relayées au comité SAFP et aux membres.

Les sujets et les dossiers abordés cette année :

* Gamme de service et programme Agir tôt ;
* Camp de jour ;
* TEVA ;
* Hébergement et logements supervisés ;
* Activités socioprofessionnelles et ententes de service ;
* Maisons alternatives (MA) ;
* Soutien à domicile (SÀD) ;
* Répit et soutien à la famille (SAF) ;
* Toutes les politiques et les programmes en lien avec le RSSS.

CISSS MONTÉRÉGIE EST

Entente de gré à gré (contrat entente 108)

Rencontre d’échange avec le directeur des programmes DI-TSA-DP pour :

* Améliorer les termes et le libellé du contrat afin de favoriser la compréhension des organismes communautaires lors de la signature ;
* Revendiquer le partenariat avec les GAPH pour les ententes 108 sous les programmes DI-TSA-DP ;
* Harmoniser le contrat en Montérégie (3 CISSS).

### LES PARTENAIRES DU MILIEU COMMUNAUTAIRE

#### Zone loisirs Montérégie (ZLM)

ZLM a pour mission de soutenir les acteurs de la Montérégie dans leurs efforts pour mieux répondre aux besoins en loisir des personnes vivant avec un handicap.

Le GAPHRSM est membre de ZLM et travaille principalement avec l’organisme sur l’intégration en camps de jour et les loisirs des personnes handicapées.

Comité camp de jour

Composé de ZLM, le GAPHRY et le GAPHRSM.

* Le comité travaille à la réalisation d’un plan d’action :
* Se doter d’un langage commun [camp intégré, adapté et spécialisé] ;
* Se doter d’un protocole d’entente en Montérégie ;
* Interpeler les ARL pour des protocoles existant dans d’autres régions ;
* Offre de formation par ZLM ;
* Intégrer de nouveaux partenaires [CISSS, UMQ, FQM, AQLPH, AQLM, etc.] ;
* Créer une table montérégienne [CISSS, municipalités, OC et comité régional].

#### Table régionale des organismes communautaires de la Montérégie (TROCM)

La TROCM a pour mission de regrouper, défendre et promouvoir les intérêts communs de tous les organismes communautaires autonomes de la Montérégie qui interviennent dans le domaine de la santé et des services sociaux.

Le GAPHRSM est membre de la TROCM :

* + Participe à l’AGA et à l’AGR ;
  + Travaille avec l’organisme pour l’amélioration des subventions à la mission globale et des ententes de service du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) des organismes ;
  + Travaille avec l’organisme pour la transformation sociale.

Colloque « La Montérégie en action pour la proche aidance (PA) » : le GAPHRSM fait partie du comité organisateur composé de la TROCM, les coordonnateurs des CISSS, L’APPUI et les principaux regroupements concernés par la proche aidance en Montérégie. Le colloque du 25 novembre 2024 fut un succès et nous travaillons sur les actes postcolloque.

Formation PSOC : participation à la formation PSOC comprenant les particularités du programme, le cadre normatif, la convention, le cadre de référence régionale, les balises de financement de la TROCM versus les seuils planchers du PSOC en Montérégie, les nouveaux crédits, les types de financement, etc.

Entente gré à gré : présente à la rencontre d’échange avec les organismes sur le modèle d’entente gré à gré du CISSSME qualifié de complexe et engageant pour les organismes.

#### Service d’aide en emploi et de placement en entreprise (SDEM SEMO)

Le SDEM SEMO Montérégie est le trait d’union entre les personnes handicapées désireuses de s’intégrer à un milieu du travail et les organisations à la recherche d’employés motivés, performants et prêts à mettre leurs compétences en action.

Le GAPHRSM est membre du SDEM SEMO et participe à l’assemblée générale annuelle.

Conseil d’administration

Le conseil d’administration est composé de sept (7) administrateurs élus parmi des établissements, des intéressés et des organismes. Au cours de l’année 2024-2025, les membres du conseil d’administration se sont réunis à sept (7) reprises pour s’assurer de la stratégie, du suivi des dossiers et de la saine gestion de l’organisme.

* La directrice du GAPHRSM est administratrice au conseil d’administration (CA) depuis 2021 à titre de « membres organismes ».
* Les résultats du sondage « expérience des employés » démontrent un fort taux d’engagement des employés.
* Obtention de la certification « Le sceau CA engagé » de l’Ordre des administrateurs agréés pour la formation « Les conseils d’administration face au harcèlement ».

## PROVINCIAL

### Alliance nationale des regroupements régionaux pour l’intégration des personnes handicapées (AQRIPH)

Vie démocratique

Le GAPHRSM est membre actif de son regroupement national et participe à l’assemblée générale annuelle ainsi qu’aux différentes rencontres.

Conseil d’administration (CA)

Le CA est composé de cinq (5) administrateurs élus parmi les membres actifs, les membres se sont réunis à huit (8) reprises pour s’assurer de la stratégie, du suivi des dossiers et de la saine gestion de l’organisme. La directrice du GAPHRSM est trésorière au conseil d’administration.

Rencontres d’orientation

Trois (3) rencontres avec les regroupements (ROP) pour discuter et échanger sur les enjeux.

Rencontres thématiques en virtuel

Relations ROP Établissements / Règle de soins nationale / Bris et coupures de services.

Publications

* 9 Mémoires et avis ;
* 5 Communiqués ;
* 11 Bulletins d’information.

Co-construction

* 8 rencontres avec des conseillers politiques de différents cabinets ;
* 34 rencontres de représentation auprès de 5 ministères ;
* 5 rencontres de représentation auprès de 2 organismes gouvernementaux ;
* 35 rencontres de représentation auprès de partenaires ;
* 9 rencontres de concertation avec des organismes nationaux de personnes handicapées.

Comités de l’AQRIPH

Vingt-sept (27) rencontres de neuf (9) comités de travail pour analyser, documenter et travailler sur des enjeux priorisés :

* Gouvernance et vie associative ;
* Organisation des services ;
* Hébergement et habitation ;
* Transport-mobilité ;
* Soutien à la famille et aux proches ;
* Représentations politiques ;
* Financement ;
* Colloque sur les droits ;
* Socioprofessionnel.

Le GAPHRSM participe à 7 comités.

Journée de réflexion sur « les personnes handicapées inaptes à consentir à un soin et les soins de fin de vie »

La journée de réflexion s’est tenue le 6 novembre 2024 au musée de la Civilisation de Québec avec la participation de 70 personnes provenant de diverses instances des réseaux publics, privés et communautaires, des milieux de la recherche et de l’enseignement. Étaient aussi présents, la CDPDJ, des parents et des intervenants de milieux de vie et de soins.

# GESTION INTERNE DU GAPHRSM

La permanence et le conseil d’administration *(le GAPHRSM)* ont conjointement la responsabilité d’assurer une saine gestion des ressources humaines, financières et matérielles de l’organisme.

Vision commune

Le GAPHRSM a entamé une démarche avec ses membres pour se doter d’une vision commune sur quatre (4) dossiers : les milieux de vie, les camps de jour, l’éducation et le développement de l’employabilité (plateaux de travail).

Cette vision commune aidera l’organisme quant à sa prise de position publique au nom de ses membres afin de bien les représenter en plus de l’aider dans sa prise de décisions et de revendications régionales et nationales, mais permettra également de dynamiser la vie associative par les échanges, la mobilisation et la formation par les pairs sur les dossiers.

Le comité est composé de la permanence et des membres du conseil d’administration pour déterminer la meilleure façon de mobiliser les membres.

Projets

Le GAPHRSM poursuit ses deux (2) projets d’envergure :

* La Brigade AXECIBLE.
* La Formation ACCES+ Pour une municipalité plus accessible.

Politique de gestion des renseignements personnels

Adoptée et déposée sur le site Internet.